



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

« Combray »

Dans *Du Côté de chez Swann*, premier livre de son grand cycle romanesque, *À la recherche du temps perdu*, Marcel Proust (1871 – 1922) a recréé sous le nom de « Combray », le village idéal de son enfance. Né à Paris, dans le quartier d'Autheuil, le jeune Marcel venait, avec ses parents et son frère cadet Robert, passer ses vacances à Illiers.

La **Maison de Tante Léonie**, seule trace subsistant dans la réalité de la demeure immortalisée, est devenue le musée Marcel Proust (ouvert au public).

L'**église Saint-Jacques** fut dévastée par la guerre de Cent Ans et reconstruite dans la 2ème moitié du XVème siècle grâce à la générosité de Florent d'Illiers, gouverneur de Châteaudun et compagnon d'armes de Jeanne-d'Arc.

Le **Pré Catelan** est un site classé. Jardin dessiné par Jules Amiot, oncle de Marcel Proust, il fut nommé ainsi en souvenir d'Arnaud Catelan, troubadour de Béatrice de Provence, assassiné au XIIIème siècle dans cette forêt qui deviendra le Bois de Boulogne à Paris.

Aujourd'hui géré par le conseil général d'Eure-et-Loir, ce jardin d'ornement, d'inspiration orientale, est un lieu propice à la lecture et à la rêverie.

Le château de **Tansonville** prête son nom dans *À la recherche du temps perdu* à la demeure de M. Swann.

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.



ACCÈS

Autoroute A 11 « L'Océane », sortie n°3 (Chartres-sud), **D 131** vers Mignières et Meslay-le-Grenet, **D 149** Illiers-Combray
D 910 Chartres, puis **D 921** Illiers-Combray
Ligne SNCF Paris-Montparnasse / Chartres, Illiers-Combray



HÉBERGEMENT/RESTAURATION

Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à Illiers-Combray
Hôtels, restaurants et camping à Illiers-Combray
Ravitaillement à Illiers-Combray



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses débris
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme
02 37 84 01 00
www.tourisme28.com
infos@tourisme28.com

Office de Tourisme
5 rue Henri Germond
02 37 24 24 00
officetourismeilliers@wanadoo.fr

ILLIERS-COMBRAY
Vallée du Loir



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME



